

Transposition de l'ANI du 11 JANVIER 2013

FO DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI

Le projet de loi dit de «sécurisation de l'emploi» est actuellement discuté au Parlement avec des délais très serrés.

Par rapport au texte de l'Accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, des rectifications ont été apportées au projet de loi mais le fond demeure, à savoir, pour l'essentiel:

la flexibilité réclamée depuis longtemps par le patronat:

- instauration des accords de maintien dans l'emploi avec baisse possible des salaires et abandon de l'obligation de faire des Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE);
- raccourcissement des délais de procédures pour les PSE;
- mobilité interne forcée.

**Autrement dit: «la flexibilité c'est maintenant, les droits nouveaux demain peut-être»;
FO demande le retrait de ce projet de loi qui remet en cause les droits sociaux.**



**STOP À L'AUSTÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
REFUS DE LA FLEXIBILITÉ**

**NON À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ
STOP À L'ACCENTUATION DE LA FLEXIBILITÉ
NON À LA RÉGRESSION SOCIALE**



En participant aux actions et aux rassemblements

le 9 avril 2013

**vous marquez votre refus de la flexibilité et exigerez
de vraies garanties sociales avec un vrai travail, un vrai salaire**

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr